EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

Mesdames et Messieurs Alain BARDOT, Odile VIGNAL, Danielle AUROI, Corinne NAJIM et Jean-Michel DUCLOS ne prennent part ni au débat, ni au vote.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ADUHME

Aduhme – Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie

L'Association, créée en 1996, a pour objectifs :

- De se doter de moyens humains et financiers nécessaires au développement de son activité,
- De développer des actions d'information, de sensibilisation dans la consommation de l'énergie et des énergies renouvelables, diminuer la pollution, lutter contre le réchauffement climatique,
- D'évaluer son action et échanger ses expériences avec la collaboration des collectivités publiques.

A noter que la Ville a signé une convention pluriannuelle d'objectifs en février 2007 à laquelle un avenant technique a été annexé par délibération du conseil municipal du 13 juin dernier.

Au titre de cette convention, l'Aduhme suit notamment pour la Ville le plan Energie +.

La subvention allouée en 2007 était de 66191 euros.

Compte tenu de ces éléments, il vous est demandé, en accord avec votre Commission, d'attribuer une subvention de fonctionnement de 66 191 euros au titre de l'année 2008.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 octobre 2008

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Odile VIGNAL